



COMMUNIQUE DE PRESSE

TRAMWAY T1 DE TOULOUSE : ATTENTION DANGER

pour les personnes à mobilité réduite !

Les associations membres de notre collectif associatif réclamaient depuis plus de six mois de pouvoir visiter la nouvelle ligne de tramway. Cette visite ne nous a été proposée que lundi 15 novembre à quelques jours de l'inauguration ! Quelles ont été **notre stupeur et notre colère en constatant le non respect de l'accessibilité sur cette ligne !** Alors que d'autres villes ont su proposer des stations de tram convenablement réalisées pour permettre aux personnes à mobilité réduite de monter à bord, comment Toulouse peut aboutir à un échec pareil ?

En effet, la décision de la commission européenne du 21 décembre 2007 concernant la spécification technique d'interopérabilité relative aux personnes à mobilité réduite dans le système ferroviaire transeuropéen conventionnel et à grande vitesse [notifiée sous le numéro C(2007) 6633] limite à 50 mm la tolérance pour la **largeur de la lacune (espace) entre le quai de la station et le wagon de la rame.**

Or, nous avons remarqué que cette tolérance maximale était toujours atteinte, voire dépassée, pour les ouvertures à deux portes destinées en particulier aux personnes se déplaçant en fauteuil, et qu'elle était très largement dépassée – 80 mm ...! – pour les portes uniques destinées à tous les autres publics, y compris les personnes handicapées se déplaçant seules ou accompagnées, avec ou sans cannes, les parents avec poussettes ou les enfants et les personnes âgées.

Il y a grand risque qu'une roue de fauteuil roulant ne se coince dans la lacune ! Ou qu'une canne ou un talon y glisse et se brise !

Cette **situation est absolument anormale et potentiellement génératrice d'accidents** : il est impératif d'y remédier le plus rapidement possible et avant toute mise en service du tramway. A cela, s'ajoute la **main courante verticale qui empêche la giration des fauteuils roulants** dans la rame. Cette main courante au lieu d'être fixée au sol aurait dû l'être au plafond permettant ainsi aux passagers de se tenir avec la main et aux personnes en fauteuil roulant de circuler. Ce point avait été rapporté par nos associations lors de la présentation de la rame sur la Place du Capitole !...

Notre déception est immense ! Selon le décret n° 20 06-138 du 9 février 2006, une lacune entre le quai et la rame peut être comblée grâce à l'ajout d'équipements ou de dispositifs adéquats, à quai ou embarqués. Plusieurs dispositifs techniques peuvent encore permettre de rattraper facilement la lacune horizontale (distance entre le quai et la rame). Le collectif CIAH 31 demande à Tisseo de bien vouloir **intervenir au plus vite pour faire corriger ces erreurs inacceptables.**

Nous voulons croire à la détermination de Tisseo et de ses responsables pour développer Toulouse et le Grand Toulouse comme une agglomération « sans barrière » ouverte à tous les citoyens, notamment au moment où le Maire affirme que « rien ne doit faire obstacle : la diversité d'une ville doit être accessible à tous, sans barrière ». **Un engagement écrit du Président de TISSEO avec une date précise de réalisation** à réduire la lacune à toutes les portes contribuerait à nous rassurer sur la volonté de concevoir une « ville sans barrière ».

Au-delà de paroles, les citoyens en situation de handicap ont maintenant besoin d'actes concrets.

Personnes contacts : Odile MAURIN, Handi-Social, tél : 06 68 96 93 56
Jean BOUILLAUD, GIHP Midi-Pyrénées, tél : 05 61 24 60 80
Magalie DEJEAN, APF 31, tél : 06 83 77 65 90

Associations membres du CIAH 31 :

- Alliance Maladies Rares Midi-Pyrénées
- Association Avenir Dysphasie Midi-Pyrénées (AAD)
- Association Charcot- Marie –Tooth (CMT)
- Association Départementale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs 31 (AD-PEDA)
- Association Départementale des Infirmes Moteurs (ADIM)
- Association des Familles de Traumatés Crâniens (AFTC)
- Association des Paralysés de France (APF)
- Association des Parents d'Enfants DYSlexiques 31 (APEDYS 31)
- Association des Parents d'Enfants Handicapés ou Différents (APEHD)
- Association des Sourds de Tolosa (AST – ex TOLOSA 31)
- Association Française contre les Myopathies (AFM)
- Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA)
- Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
- Association Pour l'Insertion des Handicapés Moteurs et Sensoriels (APIHMS)
- Association Valentin Haüy (AVH)
- Être Et Avoir 31
- Groupe des Aphasiques Tchatcheurs du Toulousain (GATT)
- Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques Midi-Pyrénées (GIHP)
- Handi-Social
- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)
- Sésame Autisme Midi-Pyrénées
- Spina-Bifida Midi-Pyrénées
- Trisomie 21 Haute-Garonne
- Union Nationale de Familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

